

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE

Réunion de la commission locale de l'eau

L'an deux mille vingt trois, le mardi 4 juin 2024, à 10h00 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie à la mairie de Portiragnes, salle des mariages, pour présenter les travaux conduits au cours de l'année dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de la nappe astienne.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Claude ALLINGRI	Monsieur Jean-Yves LE BOZEC	DDTM 34 (Madame Émilie PAULET)
Monsieur Daniel BALLESTER	Monsieur Pierre MARHUENDA	
Monsieur Jacques BOLINCHES	Monsieur Stéphane ORTI	COLLEGE DES USAGERS
Madame Gwendoline CHAUDOIR	Monsieur Nicolas ROUQUAIROL	Monsieur Philippe LAJOIE (ASL de Vias)
Monsieur Philippe FAURÉ		Monsieur Louis GRANDJACQUET (FNE)
Madame Dominique FOUILHÉ,		Monsieur Philippe ROBERT (FHPALR)
Monsieur Bertrand GELLY		Madame Marie-France DURANCEL (FHPALR)
Monsieur Jean-Marie LAYE		

Membres de la CLE représentés par mandat :

Monsieur Gérard ABELLA, Monsieur Thierry BAËZA, Monsieur Cyril DUCRU (CCI), Madame Julie GARCIN-SAUDO, Monsieur Vincent GAUDY, Madame Chantal GUILHOU, Monsieur Thierry MATHIEU, Madame Marie-Hélène PELAIN, Monsieur Fabrice SOLANS, AE RMC (Madame Anne COURSEILLE).

Excusés/Absents :

Monsieur Jean AUGÉ, Monsieur Pierre CALMEL (Fédération caves coopératives 34), Monsieur Romain FAUCHART (ACAV), Monsieur René MORENO, Monsieur Paul MOUNIER (SFEG), Monsieur Michel SAULNIER, Madame Séverine SAUR, Monsieur Jean ROUGEOT, Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (vignerons indépendants), Madame Sophie NOGUÈS (CA34), ARS (Madame Corinne DUBOIS), DREAL Occitanie (Pierre VINCHE).

Participaient également à la réunion :

Laurent RIPPET (EPTB Orb et Libron), Monsieur Bruno CHABERT, Madame Julie BREMOND et Madame Stéphanie DE VOMECOURT (CD34), madame Julie CATHERINOT et Madame Pauline GARCIA (CA34), Madame Véronique DUBOIS, Madame Géraldine ZECCHIN (SMETA).

Objet : Validation du tableau de bord du SAGE – année 2023

EXPOSE :

Le tableau de bord du SAGE a été validé dans sa forme par la Commission locale de l'eau, le 29 avril 2021. Les indicateurs avaient été renseignés à partir des éléments d'information de l'année 2018-2019, période correspondant au lancement de la mise en œuvre du SAGE.

Le tableau de bord du SAGE de la nappe astienne présenté en séance a fait l'objet d'une nouvelle actualisation et prends en compte les indicateurs calculés à partir des données 2023. Il reflète l'état d'avancement de mise en œuvre du SAGE à la fin de l'année 2023, soit à l'issue d'une année où les déficits pluviométriques ont atteint des records pénalisant la recharge de l'aquifère mais également le remplissage des retenues. L'activité touristique s'est maintenue à un haut niveau après une année 2022 déjà très performante. Les prélèvements des hôtels de plein air ont été réduits grâce à la mise en œuvre des programmes d'économies d'eau qui ont révélé leur efficacité. Les prélèvements agricoles pour l'irrigation ont été précoces et plus importants que les années antérieures en lien avec les conditions de sécheresse. Il en résulte un bilan 2023 très favorable avec pour la quatrième année consécutive, un volume prélevable dans la nappe qui n'a pas été atteint (ressource en équilibre global). Des efforts d'économies d'eau sont encore attendus sur certaines unités de gestion littorales qui restent en déficit notamment les unités de gestion 2 (Portiragnes) et 3 (Vias). Des restrictions d'usage ont été mises en place dès le mois de mai compte tenu du contexte hydro climatique particulièrement tendu.

Après présentation, en séance, des principaux indicateurs représentatifs de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SAGE et de ses effets sur la ressource en eau, le 1^{er} vice-président demande à l'assemblée de se prononcer sur ces résultats.

DELIBERATION

Après avoir sollicité quelques précisions sur les résultats présentés, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne VALIDE à l'unanimité, après délibération, le tableau de bord du SAGE portant sur l'année 2023.

Le 1^{er} vice-président
Commission Locale de l'Eau
Jacques BOLINCHES
S.M.E.T.A.